

RAPPORT 2021 SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JOURNALISTES GUINÉENS

Dans le but de connaître les conditions de vie et de travail des journalistes guinéens, l'association PRESSE SOLIDAIRE a lancé, du 31 mars au 22 avril 2022, une enquête auprès de ceux-ci. Cette enquête, réalisée en ligne, vise à identifier les difficultés que rencontrent ces journalistes dans l'exercice de leur métier. Ces difficultés vont de leur traitement par leurs employeurs à l'accès aux sources d'information.

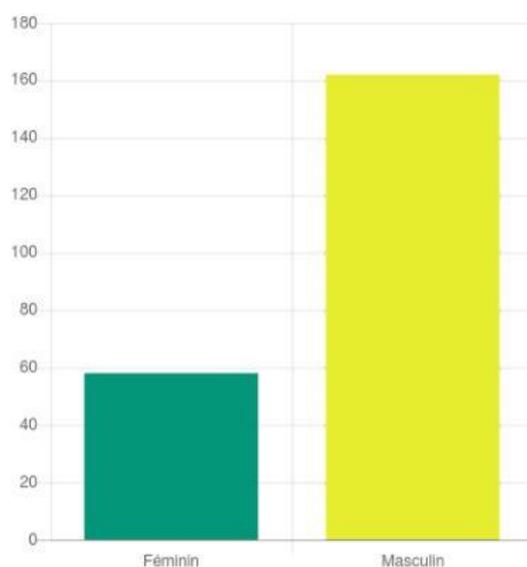
L'étude a concerné les journalistes travaillant dans les sept (7) régions administratives du pays et la zone spéciale de Conakry pour toutes les catégories de médias (presse écrite, presse en ligne, radio et télé).

La taille de l'échantillon est de 220 répondants, soit 58 femmes (26.36 %) et 162 hommes (73.64 %).



RAPPORT 2021 SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JOURNALISTES GUINÉENS

Sexe



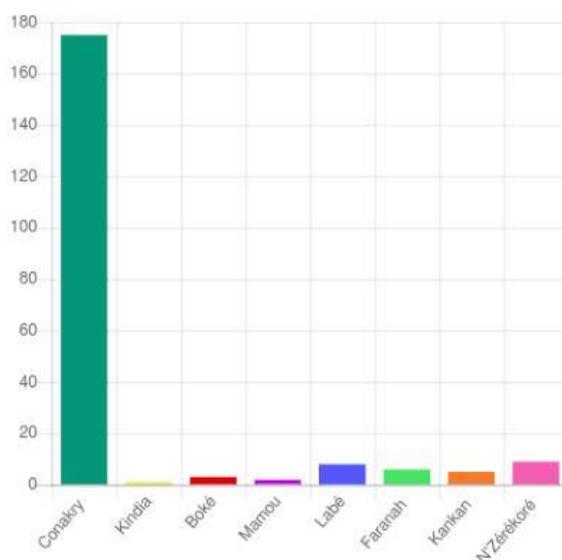
Intitulé des réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Féminin	58	26.36 %
Masculin	162	73.64 %



La majorité des répondants se trouvent à Conakry, soit 83.73 % contre N'Zérékoré (4.31%), Labé (3.83 %), Faranah (2.87 %), Kankan (2.39 %), Boké (1.44 %), Mamou (0.96 %) et Kindia (0.48 %).

RAPPORT 2021 SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JOURNALISTES GUINÉENS

Dans quelle région vous travaillez ?



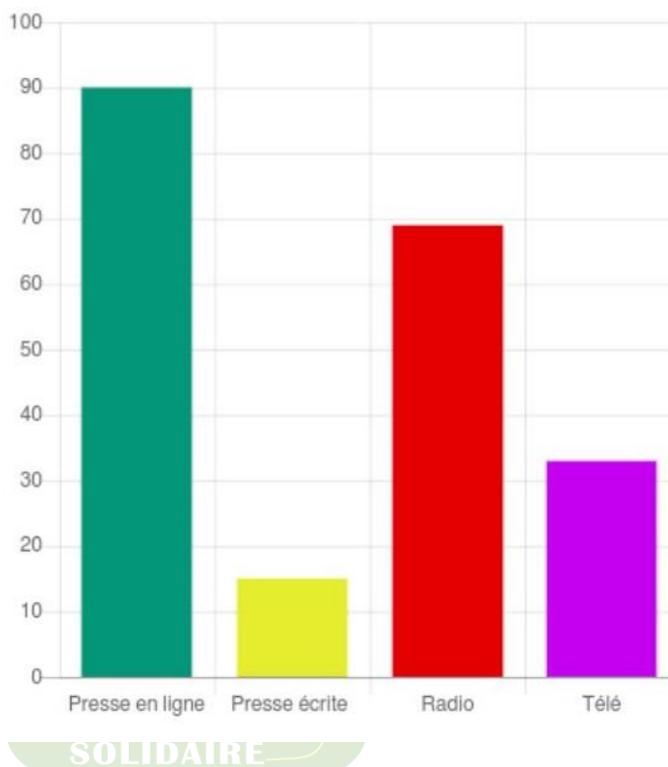
Les résultats nous montrent que la presse en ligne est la catégorie qui a le plus participé à cette enquête (43.48 %), suivie de la radio (33.33 %), de la télé (15.94

**PRESSE
SOLIDAIRE**

RAPPORT 2021 SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JOURNALISTES GUINÉENS

%) et de la presse écrite (7.25 %).

Catégorie de médias

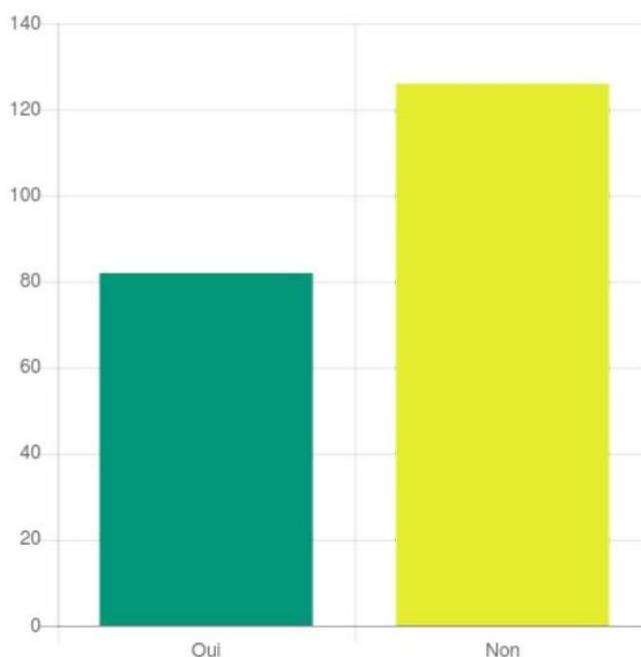


Contrat dûment signé

Ceux qui ont accepté de répondre aux différentes questions ont une expérience de 12 ans au maximum et de quatre mois au minimum. C'est-à-dire qu'il y en a qui ont commencé le métier en 2010, alors que certains l'ont débuté (stage) en 2022. L'étude révèle que 60.58% des répondants n'ont pas de contrat dûment signé avec leurs employeurs.

RAPPORT 2021 SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JOURNALISTES GUINÉENS

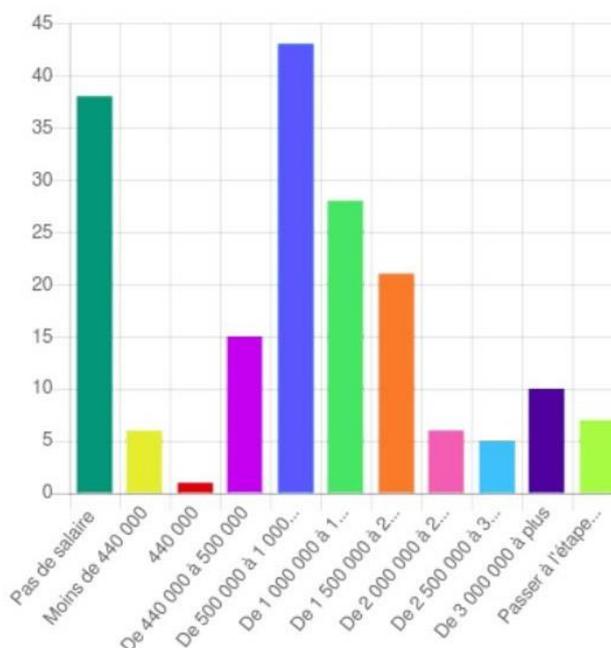
Avez-vous un contrat dûment signé ?



Par ailleurs, 21.11% n'ont pas de salaire, 3.33% sont payés en dessous du SMIG (440 000 GNF), 23.89% entre 500 mille et 1 million Gnf. Seulement 5.56% gagnent de 3 millions Gnf à plus.

RAPPORT 2021 SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JOURNALISTES GUINÉENS

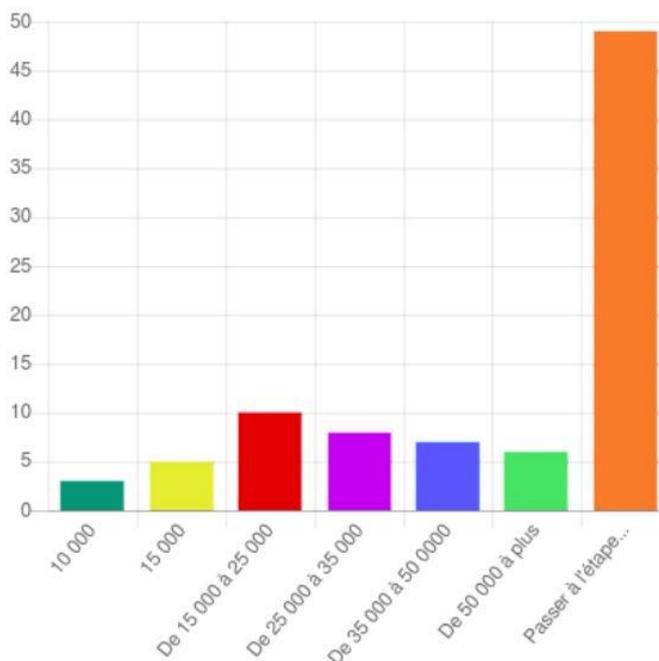
Quel est votre salaire ?



Pour le cas des pigistes, 3.41 % sont payés à 10 000 GNF par article ; 5.68 % à 15 000 ; 11.36 % de 15 000 à 25 000 ; 9.09 % de 25 000 à 35 000 ; 7.95 % de 35 000 à 50 000 et 6.82 % de 50 000 à plus.

RAPPORT 2021 SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JOURNALISTES GUINÉENS

Si vous êtes pigiste, à combien votre article est acheté en GNF ?



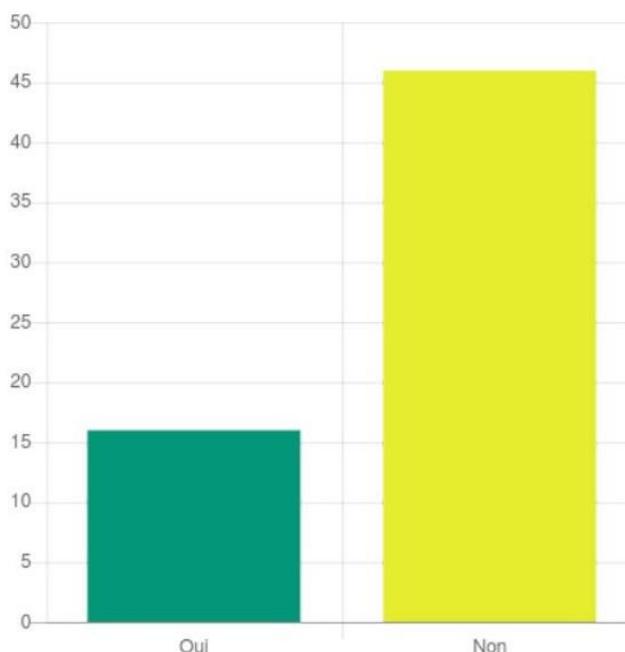
Situation des stagiaires



Sur 62 répondants qui disent être des stagiaires, seulement 16, soit 25.81%, ont une prime de stage. Pire, il y a des journalistes qui sont en état de stagiaires depuis plusieurs années. Voici quelques dates de début de leur stage : 2009 (1) ; 2011 (1) ; 2012 (3) ; 2013 (1) ; 2015 (2) ; 2017 (3) ; 2018 (4).

RAPPORT 2021 SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JOURNALISTES GUINÉENS

Si vous êtes stagiaire, avez-vous des primes de stage ?

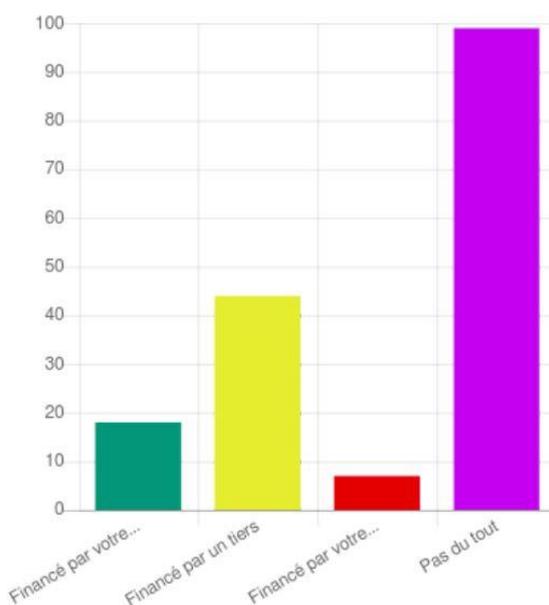


Renforcement des capacités

Il ressort de cette enquête que la formation des journalistes n'est pas une priorité pour les patrons de médias. Les résultats démontrent que 58.93 % des répondants n'ont bénéficié d'aucune formation en 2021, contre 10.71% qui ont suivi une formation financée par leur propre rédaction, 26.19% par une autre structure (ONG, services publics, etc.) et 4.17% qui ont bénéficié d'une formation financée conjointement par la rédaction et une autre structure.

RAPPORT 2021 SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JOURNALISTES GUINÉENS

Renforcement de capacités: avez-vous bénéficié d'une formation entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021?

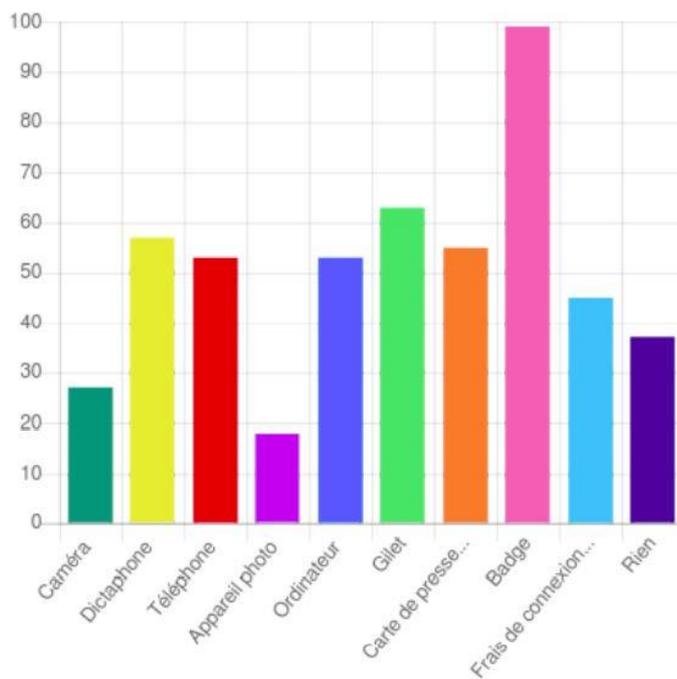


Matériels de travail

L'étude révèle aussi que seulement 31.61% des répondants disposent d'une carte de presse délivrée par la HAC, camera (15.52%), dictaphone (32.76%), ordinateur (30.46%) et frais de connexion et/ou appels (25.86 %). Par contre 21.26% n'ont rien du tout.

RAPPORT 2021 SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JOURNALISTES GUINÉENS

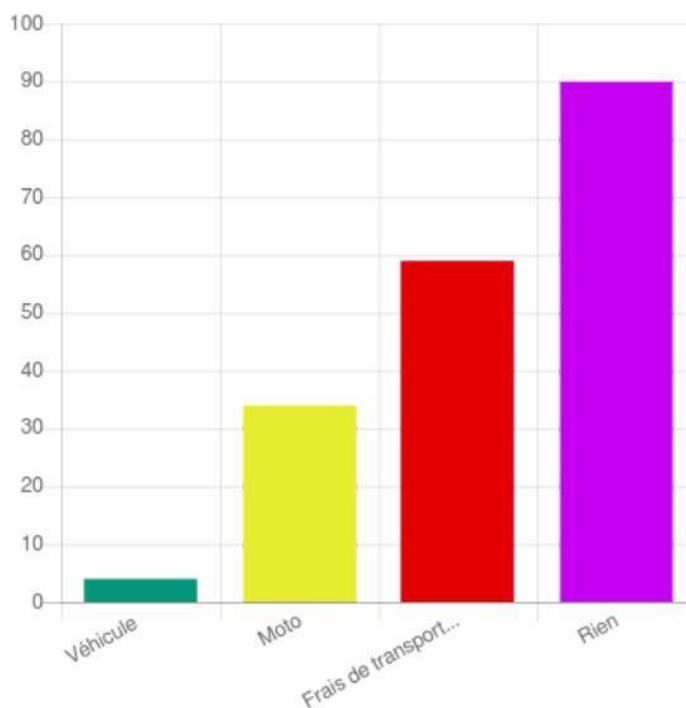
Quel matériel de travail vous a été remis par votre organe ?



Concernant les moyens de déplacement fournis la par la rédaction, véhicule (2.31%), moto (19.65 %), frais de transport ou prix du carburant (34.1 %). La majorité des répondants, soit 52.02 %, n'ont ni moyen de déplacement, ni frais de transport.

RAPPORT 2021 SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JOURNALISTES GUINÉENS

Quel est le type de moyen de transport que votre organe vous a-t-il remis?

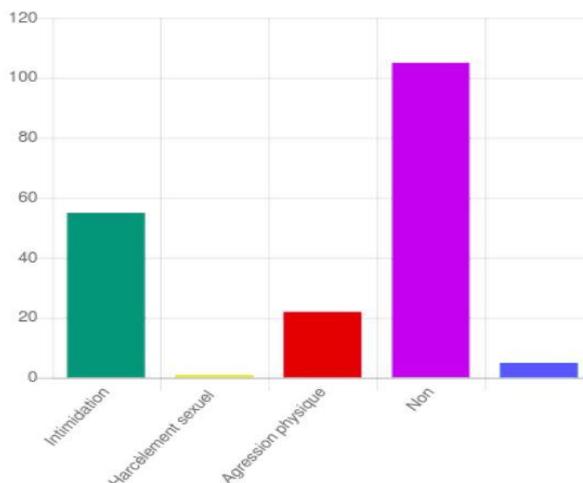


Agression/intimidation

Les répondants se sont plaints d'avoir fait l'objet d'intimidation (32.54 %), de harcèlement sexuel (0.59 %) et d'agression physique (13.02 %).

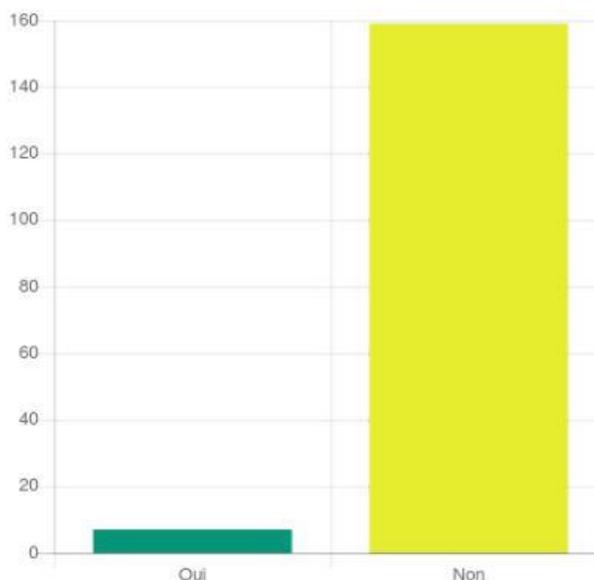
RAPPORT 2021 SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JOURNALISTES GUINÉENS

Avez-vous été victime, courant 2021, dans l'exercice de votre profession ?



L'enquête révèle aussi que des journalistes ont été victimes de licenciement abusif. Cette situation représente 4.22% des personnes touchées par l'étude.

Avez-vous été victime de licenciement abusif courant 2021 ?

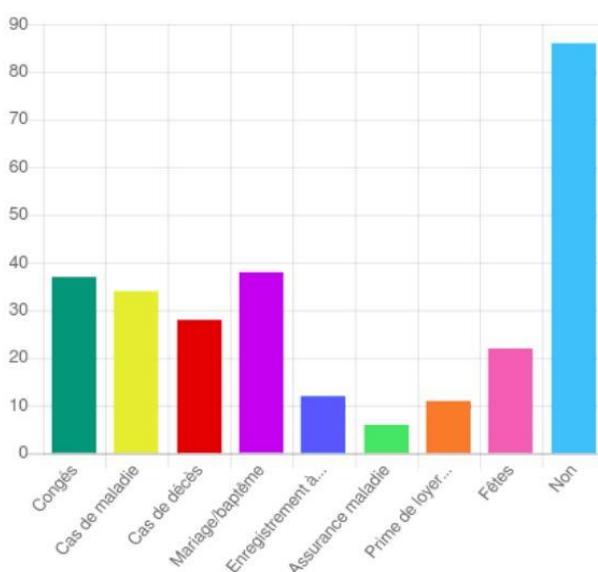


Comment le différend a-t-il été réglé ? 4.76 % des victimes parlent du règlement à l'amiable, alors que 9.52% affirment que ce conflit a été réglé d'une autre façon, donc ni à l'amiable, ni en justice. Cela pourrait s'apparenter à un abandon de l'affaire pour s'en remettre à la volonté de Dieu.

Assistance sociale

S'agissant de l'assistance sociale, 7.1% des répondants affirment qu'ils sont enregistrés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), 3.55% bénéficient d'une assurance maladie, 6.51 d'une prime de loyer et 21.89% bénéficient de congés. Tandis que 50.89% disent ne bénéficier d'aucun de ces avantages.

Assistance sociale

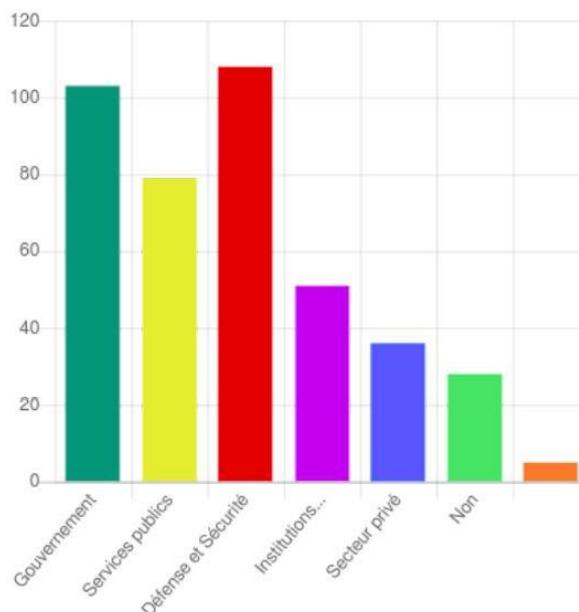


Accès aux sources d'informations

Parmi les difficultés auxquelles les journalistes sont confrontés dans l'exercice de leur métier, il y a l'accès aux sources d'informations: 60.59% au niveau du Gouvernement, 46.47% au niveau des services publics, dans le secteur de défense et sécurité (63.53%), au niveau des institutions internationales (30 %) et dans le secteur privé (21.18 %).

RAPPORT 2021 SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JOURNALISTES GUINÉENS

Avez-vous des difficultés d'accéder aux sources d'informations au niveau des entités ci-dessous?



Pourtant, la Loi L/2020/0027/AN du 19 décembre 2020 portant droit d'accès à l'information publique, en son article 2, stipule que « l'accès à l'information est un droit fondamental de chacun qui recouvre l'information sur la liberté d'expression et le droit à l'information. Tout citoyen peut demander et obtenir un accès à l'information et aux documents administratifs, sans avoir à justifier le motif de la demande. »

Recommandations

Au regard des résultats de cette étude, PRESSE SOLIDAIRE recommande :

- au Président de la Transition de mettre en place la Commission d'accès à l'information publique qui est « chargée de veiller au respect et à l'application des dispositions de la présente loi. » Cette commission dispose d'un pouvoir d'injonction et de sanction en la matière.
- à la Haute Autorité de la Communication (HAC) de délivrer les cartes de presse aux journalistes.

PRESSE SOLIDAIRE invite les patrons de presse :

Récépissé n° 309/MATD/SERPROMA/2021. Siège : Kipé, C. Ratoma, Conakry, Rép. Guinée. Tél. : 628 13 49 28/ 622 41 72 64 / 628 70 51 99. E-mail : pressesolidaire2021@gmail.com

RAPPORT 2021 SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES JOURNALISTES GUINÉENS

- au respect des dispositions prévues par le Code du travail à travers notamment la signature de contrat ;
- au respect de la durée légale du stage ;
- à rehausser le niveau de traitement salarial de leurs employés et d'œuvrer à leur formation.

